

## **Groupe de travail sur les préventions des violations du DIH / Discours France**

Mesdames et messieurs les présidents du groupe de travail,  
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,  
Mesdames et Messieurs,

Je remercie les co-présidences de ce groupe de travail, l'Australie, l'Autriche, le Kenya et les Emirats Arabes Unis, dont nous saluons le travail et les contributions.

La prévention des violations du droit international humanitaire est au cœur de la planification stratégique de l'Etat français. Cette stratégie repose sur une conviction : le respect du droit international ne peut être improvisé en temps de guerre. Il se prépare en amont, par la formation des militaires, des diplomates et des décideurs publics, par l'ancrage de ses normes dans la culture nationale, et par des institutions solides, y compris pour permettre de punir les auteurs de violations graves du DIH.

**Premièrement, pour que le DIH devienne un réflexe, il doit irriguer l'ensemble du cycle militaire :** de la formation initiale des recrues jusqu'à la planification stratégique, la conduite des opérations, et l'évaluation postérieure. C'est le cas au sein des forces armées françaises.

La France a élaboré un plan national de formation des acteurs étatiques et non-étatiques au DIH, élaboré par les Ministère de la Justice, des Armées, et de l'Europe et Affaires étrangères en partenariat avec le Comité international de la Croix-Rouge, la Croix-Rouge française, l'Organisation internationale de la Francophonie, la Commission nationale consultative des droits de l'Homme, et plusieurs ONG. Ces formations sont adaptées aux réalités contemporaines : conflits de haute intensité, cyberspace, usage d'armes nouvelles, protection des civils en zones urbaines. La France veille ainsi à l'actualisation régulière de ces outils de diffusion du DIH pour prendre en compte les évolutions de la conflictualité et les défis actuels. A ce titre, je citerai deux exemples :

1. Nous avons adapté la formation des conseillers juridiques opérationnels français - ces officiers déployés sur les théâtres d'opération pour conseiller le commandement sur le respect du DIH.
2. Nous sommes en train d'actualiser le Manuel français de droit des opérations militaires, qui a été publié et diffusé largement en 2023.

**Deuxième point : la protection des civils, des personnes hors de combat et des acteurs humanitaires est une obligation juridique qui doit être respectée à tous les niveaux.**

C'est le cas au sein des forces armées, où le chef militaire a le devoir d'empêcher que des infractions soient commises par ses subordonnés et ne peut ordonner d'accomplir des actes contraires au droit de la guerre. Il fait savoir que le non-respect du DIH n'est pas tolérable et risque de compromettre la crédibilité de toute campagne militaire, y compris lorsque l'adversaire ne respecte pas le DIH.

La lutte contre l'impunité est également indispensable, via des systèmes judiciaires nationaux efficaces et une coopération étroite avec la Cour Pénale internationale. La France s'engage activement dans ces domaines, au niveau national, européen et multilatéral, et soutient les mécanismes d'enquête des Nations Unies.

**Troisièmement, le respect du DIH doit irriguer la société entière.** Des acteurs comme la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme, les ONG, les universités et les médias contribuent à diffuser ces normes, à former les acteurs et à nourrir le débat public. Les journalistes, les entreprises,

mais aussi les élus locaux et plus généralement tous les citoyens doivent également être informés des principes fondamentaux du DIH.

Sensibiliser largement au DIH, par l'éducation ou par des campagnes publiques, permet d'enraciner ces valeurs dans la conscience collective, et tout particulièrement concernant la protection des femmes, des enfants, des personnes en situation de handicap, et celle des personnes déplacées ou réfugiées.

**Enfin, la prévention ne peut être crédible sans évaluation.** Les forces armées françaises ont ainsi une développé une culture du retour d'expérience (le RETEX), par le biais d'analyses post-opérationnelles et la prise en compte de ses enseignements dans la doctrine. Le dialogue confidentiel avec le CICR contribue également de manière importante à l'identification des enseignements à retenir. Ces outils permettent d'identifier les failles, de corriger les pratiques et d'améliorer la formation. Au niveau interministériel, des rapports sur la mise en œuvre du DIH sont prévus. La stratégie humanitaire 2023-2027 de la République française fait l'objet d'un audit d'évaluation indépendant. Enfin, la France cultive les échanges de bonnes pratiques entre Etats. Les consultations interétatiques de ce jour participent de cet effort global de prévention.

Je vous remercie.